

janv/fév/mars 2022

Crapaud Rouge Infos

BULLETIN MUNICIPAL



■ DOSSIER

TRÉVENEUC EMBELLIE GRÂCE À NOS AGENTS TECHNIQUES



2022 OPTIMISME



L'année 2021 s'est terminée comme elle avait commencé : nous ne parlons que de COVID au quotidien. Depuis près de 2 ans maintenant, nous l'avons presque intégré dans notre vie de tous les jours. Les vaccins, peut-être un peu trop contestés par une partie de la population française, ont permis de sauver de nombreuses vies ou d'atténuer la gravité et les conséquences du virus variant, dans d'autres cas. Nul doute que le prix final de cette pandémie en vies humaines ou financier sera considérable et restera à jamais gravé dans nos mémoires.

Néanmoins, nous ne sommes pas restés inactifs durant cette période particulière. Ainsi, après quelques turbulences, c'est une équipe restreinte mais très motivée, et décidée à mettre en œuvre le programme pour lequel elle a été élue qui œuvre au quotidien, épaulée par nos agents, très impliqués aussi, chacun, dans leurs domaines respectifs.

Durant cette année 2021, nous avons également été interpellés au sujet de notre programme d'investissement, avec bien souvent une argumentation totalement erronée et infondée, tant sur la forme que le fond, et bien plus gravement, sur le coût de ces projets ou

l'endettement de la commune ! A ce titre, nous sommes tout à fait sereins et nous serons toujours d'une vigilance particulière, à ne pas dépenser l'argent que nous n'aurions pas.

2022 SERA UNE ANNÉE D'INVESTISSEMENTS !

Et là aussi, le vieil adage est de mise : **« Il faut dire ce que l'ont fait, mais il faut surtout faire ce que l'on dit ! ».**

Après avoir réceptionné (maintenant dans les meilleurs délais) les travaux d'eau potable et d'assainissement des rues situées au-delà de la D 786, nous procéderons à la remise en état définitive de ces voiries par la pose majoritairement d'un enrobé ou, pour une autre partie éloignée des habitations, d'un bi couche renforcé. Il s'agira pour le coup d'un budget assez conséquent. Nous sommes conscients de la gêne générée par ces travaux pour les riverains, mais « on ne fait pas d'omelettes sans casser des œufs » ! Et il est fort à parier qu'une fois la réfection de ces voiries terminée, cette gêne passagère sera vite oubliée.

En fin d'année dernière, nous vous avions sollicités au sujet d'un programme de voies douces, de voies cyclables et sur la vitesse des véhicules sur notre commune. Votre participation démontre un vif intérêt pour



S O M M A I R E

- EDITO DU MAIRE2
- VIE MUNICIPALE 4-5
- CA S'EST PASSÉ CHEZ NOUS 6-8
- INFO COVID9
- DOSSIER 10-11
- À VENIR..... 12
- NOUVELLE ASSOCIATION 13
- QUOI DE NEUF L'AGGLO ? 14-17
- VIE QUOTIDIENNE 18-23
- PROGRAMME DES FESTIVITÉS24

Directeur de la publication : Marcel Serandour
Rédaction, conception et réalisation : Sandrina Mendes, RoudennGrafik
Crédit photo : Mairie de Tréveneuc, SBAA, Sandrina Mendes, Breizh litteraplume
Impression : RoudennGrafik



l'ensemble de ces problématiques. Nous allons revenir vers vous très rapidement lors d'une prochaine réunion, afin de vous proposer une série d'aménagements que nous souhaiterions réaliser très rapidement, si possible avant l'été (pour rappel, ces projets figuraient dans notre programme électoral de 2020).

Vous l'avez inévitablement remarqué, l'antenne 4G de Bouygues, SFR et FREE est en service. Il s'agit d'une demande, ou plutôt d'une injonction gouvernementale à l'attention des distributeurs précités, Tréveneuc étant particulièrement mal desservie précédemment. Pour information, nous avons refusé l'ensemble des emplacements projetés à l'installateur, avant d'identifier le site actuel comme étant le moins gênant, tant sur le plan visuel qu'en terme d'insertion paysagère. Dans le même registre, la fibre est arrivée (ou sur le point d'arriver) dans nos habitations. Là aussi, les travaux nécessaires à cette installation sont parfois conséquents et ont quelque peu bouleversé notre quotidien, mais nous l'attendions tellement, que nous oublierons très rapidement ces quelques perturbations.

Bien entendu, le programme de Kervalo fait toujours partie de nos engagements. Ainsi, après les premiers points d'échanges et de travaux participatifs avec la population, les services de l'agglomération nous accompagneront dans l'évolution de ce projet, co-construit avec les tréveneucoises et les tréveneucos. Nous aurons de nouvelles réunions sur le sujet en cours d'année. A priori, les premiers entretiens nous confortent sur le dossier

majeur de cette mandature.

Enfin, nous réaliserons les travaux de finition du lotissement des Coatineaux et ce, après une légère modification du cahier des charges qui sera proposée très prochainement à l'approbation des colotis, lors d'une réunion à la salle des loisirs.

Cette année 2022 sera à nouveau très riche en animation et événements en tous genres : la commune de Tréveneuc a été sélectionnée pour accueillir les championnats de France de roller, le 1er mai prochain, en collaboration avec le roller sud Goëlo, club local sportivement reconnu.

Nous devrions en outre, et ce, pour la première fois, organiser une course cycliste en prolongement du challenge Plourhan-Lantic avec l'UC briochine dans le courant de l'été (date à préciser). Nul doute que la côte de Kercadoret sera très appréciée de nos jeunes coureurs ! Et bien entendu, nous renouvellerons l'édition du Run and Bike de Port Goret, la date restant à préciser, pour s'inscrire pleinement dans le calendrier des festivités de l'été. Bien évidemment, les diverses animations culturelles habituelles seront maintenues, en collaboration avec les différentes associations communales et notre comité des fêtes.

Voici en quelques lignes les différents programmes 2022 tant en travaux qu'en animations communales.

L'année 2021 a une nouvelle fois été perturbée par ce sacré COVID. Ainsi, nous n'avons pas pu organiser le traditionnel goûter des anciens de fin

d'année et nous avons à nouveau choisi une distribution des colis à domicile afin d'éviter la moindre prise de risque dans la transmission du virus.

Cependant, et si les conditions s'améliorent, nous envisageons de se retrouver dans le courant du printemps pour une journée de retrouvailles avec une animation restant à définir.

Nous n'oublierons pas non plus l'ensemble des associations, notamment celles dont les activités sont hebdomadaire - pour qui se réunir est un véritable challenge : nous leur demandons de garder espoir en l'avenir, l'optimisme doit être de mise !

Avant d'en terminer, je voudrais saluer les familles dans la difficulté ou dans le deuil.

Nous avons de nombreux nouveaux habitants que je salue et que je félicite d'avoir choisi notre commune comme résidence : bienvenue chez nous et maintenant chez vous !

Un grand merci également à notre équipe d'agents des services techniques et des services administratifs pour qui l'année 2021 n'a pas toujours été un long fleuve tranquille, victimes parfois d'une certaine agressivité ambiante depuis l'apparition du COVID.

Pour en terminer nous dirons espoir et optimisme !

Au nom du conseil municipal je vous souhaite à toutes et à tous une très bonne année 2022 et une très bonne santé.

BLOAVEZ MAD !

Marcel SERANDOUR

PROJET KERVALO

La concertation de la population a démarré. Tout d'abord, une réunion publique de présentation de l'état d'avancement du projet a eu lieu le 23 novembre suivie par un atelier de concertation le 15 décembre. En continuité de celui-ci et pour toucher le maximum de monde, un sondage regroupant les idées a été mis en ligne jusqu'au 31 décembre. L'atelier a permis de structurer des idées qui seront travaillées lors du deuxième atelier qui aura lieu le 17 février à la salle des loisirs. Les conditions sanitaires n'ont pas permis qu'il ait lieu en janvier.

Il est important que les habitants de Tréveneuc participent à ces moments de discussion.



BILAN DES SONDAGES

En octobre, nous avons fait parvenir des sondages auprès de vous, soit par voie numérique, soit par voie postale.

Pour celui concernant les aménagements cyclables, vous êtes 130 à avoir répondu. Pour celui concernant la transition numérique, vous êtes 116 à nous avoir donné vos idées et suggestions.

Globalement, on retrouve une bonne représentativité de la population de Tréveneuc, tous les âges et tous les quartiers étant représentés.

En ce qui concerne les aménagements cyclables :

Il en ressort que vous êtes 83% à être favorables à la mise en place de voies partagées sur la commune. Globalement, vous vous sentez en sécurité lorsque vous circulez en voiture sur Tréveneuc (70%) mais beaucoup moins en tant que cycliste ou piéton (respectivement 32% et 37%).

Vous êtes 67% à faire du vélo même si la voiture reste votre moyen de déplacement principal. On note quand même de manière globale, une augmentation de la circulation des vélos sur la commune.

En ce qui concerne la transition numérique :

Il en ressort que plus de 80% des sondés possèdent internet et un smartphone. Vous êtes également nombreux à utiliser les différents services publics sur internet : améi, les impôts, la caf ainsi que les services privés comme la banque ;

47% viennent 3-4 fois par an à la mairie. Vous nous avez listé les éléments que vous aimeriez retrouver sur un tableau numérique interactif qui vous permettrait d'avoir les informations 24h/24, quand vous le désirez.





EN LIEN AVEC CES RETOURS :

AMÉNAGEMENT CYCLABLE SUR LA COMMUNE

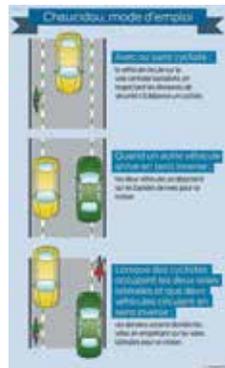


La réflexion est menée pour aménager la commune à destination des piétons et des cyclistes. Dans le cadre du schéma cyclable conduit par Saint-Brieuc-Armor-Agglomération, la commune se dote d'un abri vélo, installé à proximité du bourg, rue de Tournebride, lequel sera prochainement équipé de bornes de recharge pour vélos électriques. Le sondage auquel vous êtes nombreux à avoir répondu a fait ressortir notamment l'axe Ke-rezen-Dalliotis comme voie à privilégier en chaucidou.

Nous avons également pris contact avec des communes voisines qui ont déjà créé des

chaucidou ou des voies partagées. Dans le même sens, une voie verte se dessine également de l'autre côté de la départementale.

Une réunion publique aura lieu le 22 février à 19h à la salle des loisirs pour étayer ces propositions.



TRANSITION NUMÉRIQUE ET TABLEAU INTERACTIF

Pour que les informations soient disponibles en temps réel, 24h/24, en lien avec le retour du sondage concernant la transition numérique, un tableau va être installé devant la maire. Il sera facile d'usage, intuitif et permettra à tout à chacun d'aller y chercher les renseignements dont il a besoin : PLU, animations, horaires de bus, chemin de randonnée... il sera installé durant ce premier trimestre. N'hésitez pas à nous faire des suggestions.

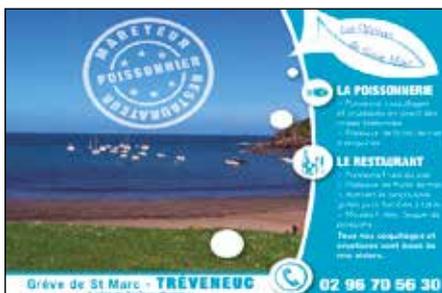


ELECTIONS PRÉSIDENTIELLES



Vous n'êtes pas encore inscrit sur les listes électorales pour les prochaines élections présidentielles et législatives de 2022 ? N'oubliez pas de vous inscrire. Pour l'élection présidentielle, vous avez jusqu'au mercredi 2 mars 2022 pour le faire en ligne et jusqu'au vendredi 4 mars pour faire la démarche en mairie ou par courrier.

Cette inscription est nécessaire pour faire valoir votre droit de vote.



CA S'EST PASSE CHEZ NOUS

CONCERT ROCK

MARTINS + BLACK DUCK LE 18 JUIN

Grâce à une fenêtre météo sur cette soirée, le concert a permis une bouffée d'air. Des concerts bien appréciés, un moment très agréable qui offrirait comme un semblant de normalité dans un contexte sanitaire compliqué.



AVIS DE GRAND FRAIS ET LES MOULES FRITES

LE 30 JUILLET

Les moules frites du comité des fêtes ont régalé les papilles de ceux qui sont venus assister au concert d'Avis de Grand Frais. En leur compagnie, on passe toujours un bon moment !

PASSAGE DU TOUR DE FRANCE

LE 27 JUIN

On a pu apprécier le passage de la caravane et du Tour du France. Un public heureux, des coureurs qui, sûrement, ont adoré passer chez nous !





LES ESTIVALES DE TRÉVENEUC AVEC LE RUN AND BIKE

LE 17 JUILLET

Pour sa première édition, les estivales de Tréveneuc ont rencontré leur public. Sous un soleil magnifique et avec le cadre de Port Goret, on peut dire que ça a été un vrai succès. Les animations étaient au rdv pour toute la famille, les coureurs en ont pris plein la vue et le concert du soir a clôturé la belle journée.



VIDE GRENIER

LE 4 JUILLET

Comme habituellement, le vide grenier a connu un grand succès. Des exposants, du public, un vide grenier réussi qui donne envie de renouveler l'expérience. Il ne faut pas oublier de réserver de bonne heure.



JAZZ O CHÂTEAU DU 25 AU 29 AOUT



Après une année compliquée et une édition de mai reportée, on a enfin pu retrouver le jazz entre divers concerts à Saint-Quay-Portrieux et Tréveneuc. Le concert du dimanche midi, sur la place du bourg, au soleil a été un vrai plaisir partagé.

Hâte de les retrouver en mai.



ÇA S'EST PASSE CHEZ NOUS

EXPOSITION ATELIER TRÉVENEUCOIS

LE 25 ET 26 SEPTEMBRE

En parallèle du vide grenier, l'atelier trévénéucois a exposé les œuvres réalisées par les membres de l'association : le moment de s'évader et de découvrir nos talents locaux.



FIL ROUGE

ZUMBA
PLACE DU BOURG

Place du bourg, on pouvait retrouver Barbara et ses cours de Zumba qui ont permis aux habitués comme aux personnes de passage de profiter de cette activité au soleil.

VIDE GRENIER

LE 26 SEPTEMBRE

La société de chasse a réussi la deuxième édition de son vide grenier et a permis à chacun d'y trouver son bonheur.



FÊTES DES JARDINS

LE 23 ET 24 OCTOBRE

Une nouvelle édition qui a remporté un vif succès : beaucoup de visiteurs, des intervenants très intéressants. Il ne reste plus qu'à attendre le prochain rendez-vous qui devrait encore remplir toutes ses promesses.



ARTISAN Peintre

Peinture-Décoration
Revêtement de sols & murs
Parquet flottant
Ravalement
Isolation Thermique Extérieure
Béton ciré
Décoration intérieure à la chaux
Petits Aménagements

Jacky ROUXEL
23, rue de la Grange
22190 PLERIN
02 96 74 57 68 / 06 33 43 83 92
E-mail : jackyrouxel@sfr.fr

Pôle Auto Services
Les DALLIOTS

www.lesdalliot.fr

Z.A. Les Dalliot
15, Rue de la HORVAIS
22410 TRÉVENEUC
02 96 70 94 66

POINT VACCINATION

Réduction du délai de rappel vaccinal à 4 mois pour bénéficier du pass sanitaire à compter du 15 février 2022. Le Gouvernement a annoncé la réduction du délai valable pour effectuer la dose de rappel afin de continuer à bénéficier du pass sanitaire. Ainsi, à compter du 15 février 2022, le rappel vaccinal contre le COVID 19 devra être effectué 4 mois (et non plus 7 mois) après la dernière injection ou infection pour conserver un pass sanitaire valide. Par ailleurs, à compter du 15 janvier 2022, les personnes qui n'ont pas effectué leur rappel à 7

mois après leur dernière injection ou infection, perdront la validité de leur pass sanitaire. Cela concernerait potentiellement 10 000 personnes dans le département des Côtes-d'Armor. Offre à destination des 5-11 ans : Dans le contexte épidémiologique actuel et, au vu des données disponibles notamment sur son efficacité, la Haute autorité de Santé (HAS) considère, dans son avis formulé le 20 décembre 2021, que le bénéfice individuel de la vaccination est établi pour tous les enfants de 5 à 11 ans.

**COVID-19
VACCINEZ-VOUS PRÈS DE CHEZ VOUS**

Dans les Côtes d'Armor, la vaccination des enfants de 5 à 11 ans est possible dans des centres suivants.

Enfants les plus à risques de formes graves
Centres hospitaliers de Lannion et de Saint-Brieuc : réservation des rendez-vous sur Keldoc ou par téléphone au 02 57 18 00 40
Centre hospitalier de Dinan et Hôpital privé des Côtes d'Armor à Plérin : réservation des rendez-vous sur Doctolib ou par téléphone au 02 57 18 00 40

Enfants sans risques de formes graves
Centres de vaccination de Lamballe, Paimpol, Ploufragan, Pleumeur-Bodou, Loudéac, Rostrenen et Saint-Brieuc (Beaufeuillage 2) : réservation des rendez-vous sur Keldoc ou par téléphone au 02 57 18 00 40
Hôpital privé des Côtes d'Armor à Plérin : réservation des rendez-vous sur Doctolib ou par téléphone au 02 57 18 00 40

La vaccination des enfants de 5 à 11 ans nécessite la présence d'au moins un parent accompagnateur. Il est important de se munir de l'attestation d'autorisation parentale, qui doit être signée par les deux parents. Elle est disponible sur le site du Ministère des Solidarités et de la santé.

COVID-19 : VACCINEZ-VOUS PRÈS DE CHEZ VOUS

De nombreux créneaux adultes et enfants sont disponibles par internet sur www.keldoc.com ou par téléphone 02 57 18 00 60

**Centre de vaccination
Beaufeuillage
20 rue Anatole France
SAINT-BRIEUC**

Vaccin : ARN messenger
Gratuit, sur présentation de votre pièce d'identité et carte vitale ou attestation de droits
Ouvert à tous dès l'âge de 12 ans *

* Pour les adolescents de 12 à 15 ans, accompagnement d'un adulte de préférence un de leurs parents, munis de l'attestation parentale signée, disponible sur <https://solidarites-sante.gouv.fr>
Pour les adolescents de 16 à 17 ans, possibilité de venir seuls munis de l'attestation parentale signée.

Dans ce cadre, en plus des rendez-vous déjà proposés jusqu'à présent dans les centres de vaccination de Ploufragan, Pleumeur-Bodou, Loudéac, Dinan, Rostrenen et Plérin (HPCA), de nouveaux créneaux dédiés à ce public ont été ouverts à compter du 12 janvier dans les centres de vaccination de Lamballe et Paimpol. Des créneaux supplémentaires sont ajoutés à Rostrenen (mercredi) et Beaufeuillage 2 (mercredi et samedi). La prise de rendez-vous s'effectue sur le site www.keldoc.com (ou Doctolib pour Dinan) ou par téléphone au 02 57 18 00 60 :

VACCINEZ-VOUS SANS TARDER !

TRÉVENEUC EMBELLIE GRÂCE À NOS AGENTS DES SERVICES TECHNIQUES

Notre commune vient d'obtenir le label Terre saine en plus de la reconnaissance régionale prix zéro phyto.

Il est important de valoriser nos agents des services techniques qui travaillent sans relâche pour embellir notre commune de manière la plus écologique possible. Il y a sûrement des endroits où vous avez l'impression qu'ils ont toujours été là alors qu'ils ont été réalisés par nos agents sous la direction de M. Gentric Bertrand.

Ces quelques photos sont les éléments réalisés par ces derniers. N'hésitez plus à y regarder de plus près. Tout est fait pour être le plus discret possible.

Un grand bravo à notre équipe et à leur travail.



Préservation du chêne tombé suite à la tempête Alex de 2021



Des plages propres, grâce au bac à marée



Nouvel abri à vélo place du bourg



Des bacs «faits maison»



Une tonte raisonnée



Une tonte raisonnée



Un parc à vélo intégré



Des poubelles de tri



Les ruches communales au Kerpont



NOUVELLE ASSOCIATION : BREIZH LITTÉRAPLUME

Une nouvelle Association à TREVENEUC... L'Association Breizh'littéraplume.

Pas tout à fait nouvelle en fait car créée en 2018 par son président M. Jean-Yves Rolland, elle a posé ses valises à Tréveneuc. Elle est ouverte à tous et ne nécessite pas de cotisation.

La 5^{ème} édition du salon du livre a permis la rencontre des auteurs et des lecteurs le 21 novembre 2021. La condition sanitaire n'a pas facilité les choses mais malgré tout, en partenariat avec l'Atelier Tréveneuclois, le salon a tenu toutes ses promesses.

Déjà fort de leur expérience, la date 2022 est posée : le dimanche 22 novembre 2022.

Vous retrouverez toutes les informations sur leur site : www.breizh-litteraplume.com ainsi que sur facebook sur la page de breizh littéraplume.



Vous pouvez également les contacter par mail : breizhlitteraplume@orange.fr



FIBRE



La fibre optique arrive à Tréveneuc. Grâce au réseau public construit par Mégalis Bretagne, vous pouvez désormais profiter d'un accès à Internet à très haut débit !

Les travaux de déploiement de la fibre optique Tréveneuc se terminent et permettent d'avoir des premiers logements raccordables.

Les particuliers, entreprises et sites publics situés sur ces zones peuvent contacter leur fournisseur d'accès internet pour connaître les modalités de raccordement proposées et profiter d'un accès internet à très haut débit.

La fibre optique disponible sur la commune de Tréveneuc

Après plusieurs mois d'études et de travaux, le déploiement de la fibre optique est désormais achevé sur certains secteurs de la commune, où des premiers logements sont d'ores et déjà raccordables. Les autres secteurs concernés par le déploiement seront desservis dans les prochains mois (premier semestre 2022).

La première étape consiste à vérifier si le logement est éligible grâce au service disponible à l'adresse suivante : <http://www.thdbretagne.bzh/pratique/cartographie/>

- Si le logement se situe dans un immeuble collectif éligible : le raccordement à la fibre doit être validé en assemblée générale de copropriété, si cela n'a pas été fait au préalable ;
- Si le logement est une habitation individuelle éligible : il convient de contacter un fournisseur d'accès internet pour connaître les modalités

de raccordement et souscrire à une offre très haut débit.

Un technicien viendra raccorder votre habitation au réseau de fibre optique. Il s'occupe de tout, vous n'aurez rien à fournir. Par ailleurs cette opération est gratuite.

Néanmoins, il est conseillé de préparer sa venue en anticipant les potentielles difficultés :

- Si votre habitation est actuellement raccordée au téléphone en souterrain, vérifiez bien que les fourreaux sont utilisables
- Si votre habitation est raccordée au téléphone aérien, vérifiez bien que le passage est dégagé et que des branches ne viennent pas frotter au câble
- Réfléchissez à l'endroit auquel vous souhaitez installer votre box

Le coût mensuel de l'abonnement est quant à lui relativement similaire au coût du réseau ADSL actuel. A l'heure actuelle, Orange et Free proposent leurs offres sur la commune.

D'ores-et-déjà, ce sont 376 foyers qui sont raccordables à la fibre optique. Ils pourront ainsi profiter de débits de connexion à Internet équivalents à ceux des métropoles et grandes agglomérations.

A titre de comparaison, les opérateurs doivent déployer environ 10m de fibre optique à Rennes pour raccorder une habitation. A Tréveneuc, il a fallu que les entreprises intervenant pour Mé-

galis Bretagne déploient en moyenne 49m pour rendre éligible chaque prise. Si jamais vous rencontrez une difficulté lors de votre raccordement, il faut remplir ce formulaire :

<http://www.thdbretagne.bzh/contact/>

Des travaux réalisés dans le cadre du projet Bretagne Très Haut Débit

En dehors des agglomérations qui seront couvertes en très haut débit par les opérateurs privés, les collectivités territoriales bretonnes ont dû pallier l'absence d'initiative privée en déployant leur propre réseau de fibre optique, à travers le projet Bretagne Très Haut Débit, dont la maîtrise d'ouvrage a été confiée au Syndicat mixte Mégalis Bretagne. Cette initiative publique concerne environ 90% du territoire breton et 60% de la population.

Mégalis Bretagne construit le réseau public régional. Au fur et à mesure des déploiements, Mégalis Bretagne livre les éléments opérationnels du réseau au délégataire, THD Bretagne, qui les exploite et qui vend des droits d'utilisation aux Fournisseurs d'Accès Internet (FAI). Ce sont ces FAI qui raccordent leurs abonnés et offrent à ces derniers des services Internet.

100% des Bretons concernés d'ici 2026.

Les travaux se poursuivent par ailleurs dans le reste de la région. L'objectif est de raccorder l'ensemble des bretonnes et des bretons à la fibre optique d'ici 2026.



QUOI DE NEUF À L'AGGLO ?

ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

Ces opérations sont co-financées par l'Union Européenne (FEDER), l'Etat (Fonds national pour la société numérique), la Région Bretagne, le Département des Côtes d'Armor Saint-Brieuc Armor Agglomération.

Une prise (1 prise = 1 foyer) coûte en moyenne 1145€, intégralement financée par les entités citées ci-dessus, dont 308€ par Saint-Brieuc Armor Agglomération.

L'Agglomération encourage les initiatives pour développer l'emploi local non délocalisable

Si l'ESS n'est pas un sujet nouveau pour notre Agglomération – la première délibération date de 2008 – les élus ont réaffirmé la volonté de développer et structurer l'économie locale non délocalisable. Or l'ESS est un des outils possibles et créateur d'emplois. L'ESS a aussi des atouts et vertus en termes de durabilité, d'innovation et de coopérations.

C'est pourquoi, un groupe de travail constitué d'élus volontaires des 32 communes a été créé et participe à des ateliers animés par Rich'ESS. L'objectif est de sensibiliser et d'acculturer les élus locaux aux enjeux et au potentiel de l'économie sociale et solidaire et de détecter :

- les potentiels du territoire en termes de développement de l'ESS,
- les projets qui pourraient être accompagnés au sein de structures tel que le TO-TEM de l'innovation qui comportera un incubateur d'entreprises, et de mettre en lien les porteurs de projets et les besoins des communes de Saint-Brieuc Armor Agglomération.

Cette dynamique de travail intègre la visite de réalisations en Côtes d'Armor : projet d'habitat inclusif pour personnes handicapées, tiers lieu numérique en milieu rural, recyclerie, boulangerie coopérative... Ces visites inspirantes sont mises en perspective avec des problématiques soulevées par les communes :

- revitalisation des centres bourgs
- santé et ESS : quelles réponses innovantes pour consolider l'offre médicale
- la création de liens entre nouveaux habitants et population présente
- l'analyse des besoins sociaux communaux...

Ainsi avant de définir une stratégie et un programme d'actions, il était nécessaire de sensibiliser et d'amener les élus locaux à échanger sur les besoins et les bonnes pratiques. Une première étape qui permettra certainement de faire émerger de nombreux projets en faveur de l'innovation sociale.

Menuiserie
Serge
Brotons
MENUISERIE - CHARPENTE

Z.A. Les Delliets
TREVENEUC

02 96 70 54 01

Neuf & Rénovation
AGENCEMENTS
MOBILIER
SUR MESURE
PLACOPLATRE
FENETRE
Bois Alu PVC

CCTA
CONTROLE AUTO

PLOUHA
02 96 20 20 72

SYLVAIN
TONNELLIER

DEMOLITION
ASSAINISSEMENT
TERRASSEMENT

ALLÉE EN GROU

39, rue de Kercadorez
22410 **TREVENEUC**

TEL. 02 96 70 59 83
06 61 75 38 39

COLLECTE ET TRAITEMENT DES DÉCHETS



Qu'est-ce que la facturation incitative ?

Les élus de l'Agglomération veulent mettre en place un système de facturation incitatif. Pourquoi ? Qu'est-ce que cela implique ?

En 2020, 98 860 tonnes de déchets ont été collectées sur les 32 communes de Saint-Brieuc Armor Agglomération.

Chaque habitant de l'Agglo produit aujourd'hui 696 kg de déchets / an

- 205 kg/an/hab de d'ordures ménagères (bac marron)
- 69 kg/an/hab d'emballages plastiques, métalliques, papiers... (bac jaune)
- 56 kg/an/hab de verre
- 370 kg/an/hab de déchets déposés en déchèterie

Le coût de gestion des déchets va augmenter. Pourquoi ?

Le coût du traitement va inévitablement augmenter car il dépend de la Taxe Générale sur les Activités Polluantes (TGAP). Le montant de cette taxe est décidée à l'échelle nationale. Or, la Loi des finances prévoit une augmentation progressive, mais conséquente, de cette taxe de 2021 à 2025.

Ainsi le montant de la TGAP :

- sera de 15 €/tonne en 2025 (contre 6 €/T en 2019) pour les déchets incinérés
- sera de 65 €/tonne en 2025 (contre 17 €/T en 2019) pour les déchets enfouis

D'autres paramètres financiers entrent aussi en compte telles que les recettes sur la vente des matières premières.

Comment la collecte et le traitement des déchets sont-ils actuellement financés sur Saint-Brieuc Armor Agglomération ?

Selon la commune de l'Agglomération, vous êtes soumis à la TEOM (Taxe d'enlèvement des ordures ménagères) pour 80% des habitants ou REOM (Redevance...) pour 20%.

Cela est lié à l'histoire de l'intercommunalité locale (fusion des 4 intercommunalités en 2017).

Tréveneuc est soumise à la TEOM

La TEOM est payée en même temps que la taxe foncière.

Elle est calculée en fonction de la valeur locative du logement.

Elle n'a pas de lien avec le volume de

déchets produits ou l'utilisation du service.

A noter qu'aujourd'hui la TEOM payée ne suffit pas à financer le service rendu. L'Agglomération y participe à hauteur de 900 000 € sur son budget général.

La REOM est payée par toute personne qui utilise le service en fonction du service rendu.

Elle est basée sur la composition au foyer ou sur le volume du bac. L'utilisateur reçoit donc une facture proportionnelle au service rendu.

Un budget basé sur la redevance doit s'équilibrer.

La loi oblige tous les habitants d'un même territoire intercommunal d'avoir un même système de paiement du service au 1^{er} janvier 2024.

Le choix s'est porté sur la TEOMI pour l'ensemble du territoire SBAA, par délibération du conseil d'agglomération du 16 décembre 2021.

CRÉEZ, INNOVEZ, RESPIREZ : VOUS ÊTES EN BAIE DE SAINT-BRIEUC

Saint-Brieuc Armor Agglomération bénéficie de nombreux atouts que 11 entrepreneurs et décideurs locaux veulent vous faire découvrir. Ils vous diront pourquoi ils ont choisi de créer leur entreprise et d'investir dans la Baie de Saint-Brieuc et comment ils vivent le territoire au quotidien.

Ces « grands témoins » ont choisi de créer leur entreprise et d'investir dans l'une des communes de l'Agglomération. D'autres ont fait le choix de venir travailler et de participer au développement de structures publiques locales, tels que l'ANSES ou l'hôpital Yves Le Foll. Tous revendiquent ce choix de vie dans la baie de Saint-Brieuc. Tel que l'affirme

avec conviction Arnaud Dekytspotter, CEO de DK Innovation : « si je n'avais pas créé mon entreprise dans la Baie de Saint-Brieuc, je serais parti à l'étranger ». Pour le cadre de vie mais aussi pour l'écosystème local. Cédric Bourges le confirme dans son témoignage, en soulignant que les acteurs économiques peuvent bénéficier d'un accompagnement sur mesure qui favorise l'entreprenariat, la création et l'innovation.

<https://www.saintbrieuc-armor-agglo.bzh/entreprendre-et-travailler/baie-de-saint-brieuc-creez-innovez-respirez>

SUBVENTION POUR L'ACHAT D'UN VÉLO ÉLECTRIQUE

Afin d'accompagner la pratique du vélo comme mode de déplacement sur notre territoire, Saint-Brieuc Armor Agglomération renouvelle pour l'année 2022 un dispositif d'aide à l'acquisition de vélos à assistance électrique (VAE) et de vélos cargo neufs, à destination des habitants des 32 communes du territoire.

80 000 € pour l'année 2022

- Après avoir déjà engagé près de 190 000 € depuis juin 2020 et subventionné 1 000 ménages, Saint-Brieuc Armor Agglomération a décidé de renouveler une nouvelle enveloppe financière de 80 000 € pour l'année 2022.
- Ce dispositif concerne uniquement les achats réalisés à partir du 1^{er} janvier 2022.
- Saint-Brieuc Armor Agglomération verse au bénéficiaire une subvention correspondant à 25 % du montant du vélo réglé par l'acheteur, plafonné à 150 €, dans la limite des fonds disponibles.
- Les véhicules éligibles sont les vélos à assistance électrique et les vélos cargo à assistance électrique ou non, à 2 ou 3 roues.

Comment bénéficier de l'aide ?

- Téléchargez le dossier : formulaire, attestation sur l'honneur, convention et complétez-le avec les pièces justificatives demandées.
- Pensez à vérifier que vous répondez aux critères d'éligibilité de l'aide (article 4 de la convention):

- L'acquisition doit être réalisée au sein d'une entreprise dont au moins un point de vente est localisé sur une des 32 communes de l'agglomération.
- Le bénéficiaire ne peut être une personne morale et doit demeurer sur le territoire de Saint-Brieuc Armor Agglomération au titre de sa résidence principale.
- Cette subvention ne peut être attribuée qu'à une seule personne par foyer.
- De plus, les ménages ayant bénéficié d'une aide lors des dispositifs similaires, les années précédentes, ne pourront pas être éligibles à celui-ci.
- Retournez votre dossier complet
 - par voie postale : Saint-Brieuc Armor Agglomération | Service Déplacements | 5, rue du 71^{ème} Régiment d'Infanterie | 22000 SAINT-BRIEUC ;
 - déposer votre dossier complet à l'accueil de l'agglomération (adresse ci-dessus) ou dans la boîte aux lettres ;
 - ou posez vos questions par téléphone au 02 96 77 20 29.

Vous retrouverez les formulaires sur le site de l'agglo :

www.saintbrieuc-armor-agglo.bzh



ARNAQUE AUX RIB DANS LES BOITES MAILS

Un type d'escroquerie d'un nouveau genre visant à falsifier le courriel d'un professionnel pour envoyer un RIB frauduleux accompagné d'une vraie facture sévit actuellement. La vigilance est donc de mise !

Le mode opératoire

Une entreprise ou une personne à qui vous devez de l'argent vous adresse un courriel avec, en pièces jointes, un RIB et une facture, afin d'opérer un virement sur son compte bancaire. Le message est alors intercepté par un pirate qui en reproduit le contenu à l'identique et joint la facture d'origine. Mais seuls changent l'adresse de l'expéditeur et le RIB appartenant à l'escroc. Le courrier initial est donc remplacé par le contenu frauduleux et une fois le virement réalisé sur le compte illicite, le paiement sera donc alors perçu par le pirate et non par le créancier. Une arnaque très bien rôdée et difficile à détecter !

Quelques conseils pour ne pas se faire piéger :

- Afin d'éviter d'être la cible d'une telle attaque, mieux vaut privilégier les échanges de coordonnées bancaires en face à face ou oralement.
- Si ce n'est pas possible, en cas d'envoi par courriel, vérifiez scrupuleusement l'adresse e-mail de votre interlocuteur.



- Il faut demander également au professionnel ou à la personne dont vous êtes débiteur le nom de sa banque et, en cas de doute, son adresse e-mail. Avant d'effectuer le virement, il faut le prévenir et lui demander confirmation du versement de la somme sur son compte dès réception.

En cas d'arnaque, les chances de pouvoir être remboursé sont malheureusement très minces. Mais vous pouvez vous rapprocher d'une association de défense des consommateurs qui pourra vous aider dans vos démarches.

Article rédigé par la Mce,
Maison de la consommation
et de l'environnement
CTRC Bretagne
48 Bd Magenta - 35000 Rennes
02 99 30 35 50

info@mce-info.org – www.mce-info.org



LA QUALITÉ DE L'AIR : DÉFI POUR LES COMMUNES

A la mi-septembre, l'Organisation Mondiale de la santé (OMS) a publié de nouvelles recommandations afin de renforcer les objectifs d'amélioration de la qualité de l'air. Ces recommandations s'appuient sur les dernières études scientifiques. En effet, les effets sanitaires de la pollution de l'air sont bien identifiés : maladies respiratoires (asthme, bronchopneumopathie chronique obstructive...), mais aussi accident vasculaire cérébral, infarctus... L'OMS a donc révisé **fortement à la baisse les seuils d'exposition à certains polluants.**

- **Concernant le polluant issu du trafic routier** (dioxyde d'azote), **la valeur d'exposition a été divisée par 4 !** Certaines communes de Bretagne sont actuellement au-dessus de cette recommandation. Pour atteindre ces objectifs de l'OMS, il faut mettre en question le tout-voiture et développer les alternatives.

- **Pour la pollution aux particules fines (PM2,5), le seuil d'exposition est divisé par 2 !** Beaucoup de communes de Bretagne avoisinent la nouvelle valeur seuil recommandée par l'OMS. Pour réduire cette pollution, il faudrait diminuer les brûlages et le transport.

L'OMS n'a pas mis de seuil concernant la pollution atmosphérique à l'ammoniac. Pour la première fois, une campagne de mesure de l'ammoniac a été faite en Bre-

tagne par les scientifiques d'Air Breizh. L'agriculture contribue à 99% des émissions. Ces dernières doivent baisser, pour être en conformité avec les engagements pris devant l'Union européenne. La Chambre d'agriculture de Bretagne est mobilisée et accompagne l'évolution des pratiques, afin de faire baisser les émissions d'ammoniac dans l'air.

Tous concernés !

Décideurs, consommateurs, entrepreneurs et citoyens : nous sommes tous concernés par la pollution de l'air. Faire baisser cette pollution en Bretagne remet en question nos pratiques actuelles, tant dans le transport que dans l'agriculture.

Pour aller plus loin :

- www.santepubliquefrance.fr
- www.airbreizh.asso.fr/

Article rédigé par la Mce,
Maison de la consommation
et de l'environnement
CTRC Bretagne
48 Bd Magenta - 35000 Rennes
02 99 30 35 50
info@mce-info.org - www.mce-info.org



LES POINTS CONSEIL BUDGET (PCB) EN BRETAGNE : POUR PRÉVENIR LE SURENDETTEMENT

Avec la crise sanitaire, les budgets des familles se sont trouvés encore souvent plus fragilisés financièrement. Les Points conseil budget (PCB) ont pour objectif de prévenir le surendettement et favoriser l'éducation budgétaire.

Qu'est-ce qu'un Point conseil budget (PCB) ?

Les points conseil budget (PCB) figurent parmi les mesures clés de la stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté. C'est un service gratuit labellisé par l'État, pour prévenir le surendettement et renforcer l'accompagnement des personnes pouvant rencontrer des difficultés financières. Les conseillers budgétaires ont vocation à accompagner les familles dans leurs difficultés du quotidien pour :

- préserver leur pouvoir d'achat,

- éviter les frais d'incidents bancaires,
- contribuer à lutter contre le surendettement.

Les conseils sont personnalisés et le suivi est confidentiel et entièrement gratuit pour les personnes accompagnées, peu importe leur situation professionnelle ou leur niveau de ressources. Que ce soit pour faire une demande d'étalement de crédit, rédiger un courrier à sa banque, recourir à un droit, ou tout simplement faire le point sur ses dépenses, il est possible de contacter un Point conseil budget.

Des associations bretonnes des consommateurs labellisés

Parmi les associations de défense des consommateurs, plusieurs sont labellisées PCB, notamment : Familles Rurales, l'UDAF et l'AFOC.

Vous avez besoin d'un accompagnement pour vous aider à maîtriser votre budget ? Vous trouverez certainement un Point conseil budget près de chez vous.

Retrouvez la liste sur le site du Ministère des solidarités et de la santé :

solidarites-sante.gouv.fr/affaires-sociales/lutte-contre-l-exclusion/PCB

Article rédigé par la Mce,
Maison de la consommation
et de l'environnement
CTRC Bretagne
48 Bd Magenta - 35000 Rennes
02 99 30 35 50
info@mce-info.org
www.mce-info.org

DOMAINE DE CHAINTRE
VINS DU Val de Loire
Sylvain Luneau
VIGNERON - ŒNOLOGUE
Chaintre - 44 330 Mouzillon
02 40 36 31 16
06 45 11 74 41
sylvain.luneau@orange.fr
Muscadet Sèvre et Maine sur lie
Chardonnay - Sauvignon
Vins de Pays rosés et rouges
Méthode traditionnelle

BIENVEILLANCE

Nous avons vécu deux années très compliquées. Il se peut que vous ayez autour de vous des personnes en difficulté. La bienveillance est de mise par les temps qui courent. Il nous faut essayer d'être présent pour l'autre même si aujourd'hui on a tendance à se tourner vers soi même. Si vous sentez que quelqu'un est dans une impasse, dans une situation de détresse, n'hésitez pas à venir en mairie pour nous en parler. Nous essayerons au maximum de ne pas laisser de personnes isolées.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Durant l'année 2021, de nouvelles bénévoles sont venues étoffer l'équipe afin de mieux vous accueillir et vous conseiller à la bibliothèque municipale.

2022 verra aussi notre intégration au réseau des médiathèques de la Baie.

Cette adhésion de la commune vous permettra d'accéder, gratuitement, à tous les services aujourd'hui disponibles, en version papier ou numérique, au sein des plus grandes bibliothèques de l'agglomération briochine.

Venez découvrir et emprunter les nombreuses acquisitions tant en romans, polars, BD et jeunesse récemment réalisées. Et n'hésitez pas à interpeller l'équipe sur vos envies, vos souhaits de lectures et/ou animations.

Téléphone : 02 96 33 73 98

(aux heures d'ouverture de la bibliothèque)

Horaires d'ouverture

Mercredi : 16h – 18h30

Samedi : 10h – 12h

Fermeture la veille des jours fériés et les jours fériés.



ÉTAT CIVIL

Voici l'Etat-Civil
depuis 1^{er} Juillet 2021.

NAISSANCES

- 08 juillet 2021 - BOURGEOIS DARQUIN Thelma
- 13 octobre 2021 - BELAID Eline
- 28 octobre 2021 - LHUAIRE Marylou, Edith

MARIAGES

- 03 juillet 2021 - LE MOINE Benjamin et CINQUEUX Sophie
- 23 juillet 2021 - GILLES Mickaël et LEBEAU Alysée
- 30 septembre 2021 - LOIRAT Jean-Marie et FUSTIER Clothilde
- 18 décembre 2021 - CHÂTEL Guillaume et ESPINOZA HUETE Lesly

DÉCÈS

- 05 juillet 2021 - RICHARD Didier
- 07 juillet 2021 - FOURREAU Claude
- 24 août 2021 - PAVARINI Noël
- 19 octobre 2021 - BÉARD François
- 11 novembre 2021 - TROYSI Bruno
- 18 novembre 2021 - GUILLEBON Christophe
- 03 décembre 2021 - BOULC'H Sophie
- 24 décembre 2021 - MASSÉ Chantal



**Plomberie
Electricité
Chauffage**

Installation, Dépannage
Mise en conformité
Neuf & rénovation
Création, modification
Salle de bains
Cuisine...

ARTISAN

Yann HADDAD

7 rue de la froideville
22410 Tréveneuc

06 22 41 28 87
02 96 65 29 32



TAXI

Proxi-Trans
Ambulance
* VSL *

Une équipe de professionnels
à vos côtés

☎ 02 96 70 67 00
Votre ambulancier Sud Goëlo

Margot Veenendaal Artiste plasticienne



Cours peinture et arts plastiques
adultes et enfants tous niveaux et techniques

margot-veenendaal.blogspot.fr
M. 06 5 29 58 88

Artistes
L'atelier de Margot

Bar - Tabac

TOUSEGRU!



Le Bar Tabac TOUSEGRU vous propose une gamme variée de produits et services :

TABAC, Jeux FDJ (grattage, loto, euromillions, parions sport), Presse (hebdomadaires et quotidiens : Ouest France, Presse d'Armor), Timbres poste, timbres discaux et timbres amendes (dématérialisés), tickets TUB (coupons 10 voyages, coupon journée, coupon Pass Tribu), recharges téléphoniques (Orange, Bouygues, SFR, etc.), recharges monétiques (Pausafe card, ticket Premium, ticket Amazon, etc.), recharges multimédia (Playstation, X box, Google play, etc.), jeux de fléchette connecté.

4 place du Bourg - 22410 Tréveneuc www.facebook.com/Tousegru

Albizia Paysage
SARL



LUCAS Frères

Entretien parcs et jardins

06 03 97 51 47
22410 TREVENEUC



SERVICES À TRÉVENEUC

MAIRIE

Ouverte du lundi au samedi
de 9h à 12h.

Tél : 02 96 70 84 84

Fax : 02 96 70 96 63

Site web : www.treveneuc.fr

Courrier : mairie@treveneuc.fr

Agence postale communale

Du lundi au samedi de 9h à 12h
(ouverte le mardi de 10h à 12h).

Tél : 02 96 70 84 83

MARCHÉS

- **Lundi : Saint-Quay-Portrieux (port)**
- **Mardi : Etables-sur-mer**
- **Mercredi : Plouha**
- **Jeudi : Binic**
- **Vendredi : Saint-Quay-Portrieux**
- **Samedi : Saint-Brieuc**
- **Dimanche : Etables-sur-mer**



HORAIRES DE LA DÉCHETTERIE

LES LINGETTES,
gants, mouchoirs, masques chirurgicaux...
pas dans les toilettes !



Déposez-les
dans **un sac en
plastique fermé,**
puis jetez dans
votre **poubelle
d'ordures
ménagères.**



Etables sur mer

**du lundi au samedi
d'avril à octobre :**
8h30-12h / 13h30-18h

De novembre à mars :
9h-12h / 13h30-17h

**Fermé le 1^{er} mardi du mois
et jours fériés.**

**Déchetterie de Plouha ouverte
les mardis.**

COUVERTURE • ZINGUERIE • ÉTANCHÉITÉ
Neuf - Rénovation - Entretien

**Gérard
GUEGAN**

23, rue du Châteaugier **PLOURHAN**
02 96 71 95 71

**Travaux Publics
du Goëlo**

**LE PERDU
Fils**

4, rue Kerihouët
22410 TRÉVENEUC

- Terrassement
- Assainissement
- Nettoyage de terrain (gyrobroyage)
- Vente et livraison de terre végétale
- Négoce granulats
- Location d'engins avec chauffeur

06 62 28 86 17
02 96 70 54 15

TRÉVENEUC

AGENDA DES FESTIVITÉS DE L'ANNÉE

DATES A RETENIR

AVRIL : 16-17 AVRIL 2022

FETE DES JARDINS AU CHÂTEAU DE POMMORIO

16 AVRIL

CHASSE AUX ŒUFS VALLÉE DU KERPONT

DU 19 AU 24 AVRIL 2022

JAZZ O CHÂTEAU

1^{ER} MAI 2022

CHAMPIONNAT DE FRANCE ROUTE ROLLER

17 JUIN 2022

CONCERT PLACE DU BOURG BLACK DUCK + THE LIGHT SIDE BAND

24 JUIN 2022

FEU DE LA SAINT JEAN À PARTIR DE 19H

9 JUILLET

CONCERT ET MOULES FRITES

JUILLET 2022

LES ESTIVALES DE TRÉVENEUC + RUN AND BIKE

5 AOUT

FEST NOZ AVEC LE CERCLE DE PERROS GUIREC/YOUL/AMPOUAILL/
JEGOU CORBEL

OCTOBRE

FETE DES JARDINS

DECEMBRE

MARCHÉ DE NOEL + EXPOSITION MINIATURES

